

Thème 5 – L'ENVIRONNEMENT, ENTRE EXPLOITATION ET PROTECTION UN ENJEU PLANÉTAIRE

INTRODUCTION

Environnement : combinaison des éléments naturels (champ de forces physico-chimiques et biotiques) **et** des éléments **socio-économiques** qui constituent le cadre et les conditions de vie d'un individu, d'une population, d'une communauté à différentes échelles spatiales.

Une construction historique, sociale et politique : c'est autour de la **géographie** que se forge la notion d'environnement. Notion évolutive, elle trouve une traduction politique dans les années 1970 (création de ministères dédiés, des 1^{ères} conférences ou sommets internationaux (Stockholm 1972) en lien avec la prise de conscience de la disparition de certaines espèces animales, de la dégradation de la biodiversité... Ces préoccupations varient selon les individus, les sociétés mais aussi dans le temps et dans l'espace.

Un regard sur l'histoire de l'environnement : apparue dans le dernier tiers du XX^e siècle, l'histoire environnementale a pour **ambition d'étudier les interactions passées entre les sociétés et leurs milieux**. Elle favorise l'émergence de la notion d'**anthropocène**, théorisée en 1995 par Paul Crutzen : ce serait une nouvelle ère géologique ayant débuté avec la 1^{ère} phase d'industrialisation (fin XVIII^e-XIX^e) dans laquelle le principal facteur de changement serait l'action des hommes et non plus de la Terre. L'histoire environnementale n'est pas homogène : différentes écoles existent (française, américaine...) tandis que les champs d'étude sont d'une grande diversité (climat, risques environnementaux...).

AXE 1 : EXPLOITER, PRÉSERVER ET PROTÉGER

PROBLÉMATIQUE : En quoi peut-on dire que la complexité des interactions entre les sociétés et leurs milieux se traduit par des politiques alternant entre exploitation et protection de ces espaces ?

Jalon 1/Exploiter et protéger une ressource « naturelle » : la forêt française depuis Colbert

Contexte. Face à la crainte d'une pénurie en ressource forestière, mise en place des premières politiques de gestion des milieux « naturels » à partir du XVII^e.

En quoi l'étude de la gestion de la forêt française depuis Colbert illustre l'évolution des politiques environnementales ?

Jalon 2/Le rôle des individus et des sociétés dans l'évolution des milieux : « révolution néolithique » et « révolution industrielle », deux ruptures ?

Contexte. La progressive sédentarisation de l'homme, le développement de l'agriculture et la domestication de certaines espèces animales entraîne une première modification des rapports de l'homme à son milieu au cours du néolithique, rapport modifié en profondeur avec la « révolution industrielle »

En quoi peut-on dire que les révolutions néolithique et industrielle constituent deux ruptures majeures au cours desquelles le rôle des individus et des sociétés sur l'évolution des milieux est modifié ?

L'essentiel

Un moyen d'affirmation de la puissance de l'État à l'époque moderne. Crainte d'une pénurie boisée à la suite des grandes campagnes de défrichement du Moyen Âge et des usages multiples de la forêt (construction, chauffage, paquage...). Pour faire face, mise en place du plan Colbert (1661) puis de la première ordonnance de 1669 *c'est-à-dire des politiques de protection* qui alternent entre conservation de la ressource, valorisation et lutte contre certains usages traditionnels (non sans rencontrer des résistances).

La volonté de restaurer le milieu naturel à partir du XIX^e : la faible durabilité des mesures prises par Colbert conduit à l'adoption d'un nouveau code forestier en 1827. Ce plan est complété par des mesures de boisement ou de reboisement. Au même moment, émergence d'une nouvelle perception de la forêt comme espace « naturel » en lien avec l'urbanisation des sociétés. (romantisme, école de Barbizon).

À partir du XX^e, un milieu entre exploitation et protection. Perception de la forêt comme un milieu naturel ayant une dimension patrimoniale. Création des premiers parcs naturels nationaux puis de l'ONF en 1966 qui contribuent à la gestion de ces milieux et à la prise en compte d'usages nouveaux (tourisme, loisirs...) et des conflits entre acteurs qui en découlent. Des politiques de préservation sont aussi envisagées et parfois adoptées.

L'essentiel

La révolution néolithique. À partir de -10.000 sédentarisation des premiers groupes de chasseurs-cueilleurs profitant de conditions environnementales plus clémentes entraînant une croissance démographique. Diffusion progressive de ces changements dans le temps et dans l'espace posant la question de la pertinence du terme de révolution. Pour autant sont notés des changements profonds dans les rapports entre individus et milieux (capacité de l'Homme à « dominer » son environnement)

La révolution industrielle. Débutée à la fin du XVIII^e, elle repose sur un développement rapide de l'industrie fondée sur l'exploitation des énergies fossiles et sur la mécanisation de la production. La notion de « révolution » est interrogée dans la mesure où le processus est progressif et n'affecte pas tous les lieux de la planète simultanément. Cependant le processus induit une modification des milieux (pollution des eaux et de l'air, catastrophes environnementales, explosion des émissions de GES, croissance démographique, urbanisation, modernisation de l'agriculture, simplification des paysages et de la biodiversité) à l'origine des 1^{ères} inquiétudes environnementales.

AXE 2. LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : APPROCHES HISTORIQUE ET GÉOPOLITIQUE

PROBLÉMATIQUE : En quoi peut-on dire que le changement climatique génère une évolution globale des climats à l'échelle planétaire qui a conduit à une prise de conscience collective et à des engagements de plus en plus nombreux de la part de différents acteurs ?

Jalon 1. Les fluctuations climatiques et leurs effets : l'évolution du climat en Europe du Moyen Âge au XIX^e siècle.

Contexte. Analyse des grandes phases de variation du climat en Europe entre le Moyen-Âge et le XIX^e s.

En quoi peut-on dire que l'Europe a connu des fluctuations climatiques entre le Moyen-Âge et le XIX^e qui ont eu des conséquences notables ?

L'essentiel

Les fluctuations climatiques au Moyen-Âge au XIX^es: permettent de caractériser deux phases : le petit optimum médiéval (du X^e au XIV^e) qui connaît un climat inhabituellement chaud dans les régions de l'Atlantique Nord et le petit âge glaciaire connaissant au contraire par un refroidissement entre le XIV^e et le XIX^e.

Les conséquences des fluctuations climatiques. Le petit optimum médiéval permet des installations pérennes très au nord de l'Europe (jusqu'au Groenland au XII^e) et l'essor des zones de cultures traditionnelles. Le petit âge glaciaire génère crise de subsistance (mauvaise récolte, blocage des voies de communications, hausse des prix), crise économique, politique et sociale

Un objet d'histoire : les différentes fluctuations sont mises en lumière grâce aux progrès scientifiques et à une collaboration entre disciplines complémentaires (histoire, géographie, paléontologie, informatique...)

Jalon 2. Le climat, enjeu des relations internationales : les accords internationaux (Sommets de la Terre, COP...)

Contexte. Au fur et à mesure que la prise en compte du changement climatique s'est imposé, celui-ci s'est affirmé au cœur des relations internationales notamment par l'essor des accords internationaux.

Pourquoi le changement climatique est devenu un enjeu géopolitique majeur pesant de plus en plus dans les relations internationales ?

L'essentiel

Un enjeu géopolitique majeur. L'accélération de la hausse de la température globale, de la fonte des glaces et de la hausse du niveau marin ont entraîné une prise de conscience planétaire du changement climatique mis en relation avec l'action des hommes. Les conséquences sont multiples (migrations climatiques). Les politiques d'atténuation consistant à réduire les émissions de GES risquent de ne pas être suffisantes pour y faire face compte tenu de l'inertie climatique d'où l'émergence de politiques d'adaptation.

Des accords internationaux aux résultats ambivalents. Depuis les années 1980, une gouvernance mondiale concernant le climat s'est peu à peu mise en place. La création du GIEC en 1988 et le sommet de la Terre de Rio en 1992 ont constitué de premières étapes. D'autres conférences internationales œuvrant sur les questions climatiques existent (COP) mais globalement, le bilan de ces conférences reste nuancé.